

Extrait du MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

**La nuit du LAYLATUL QADR
sera célébrée le jeudi 25 juillet
prochain par la communauté
mouride.**

- Actualités de la Communauté Mouride -

Date de mise en ligne : dimanche 14 juillet 2013

Date de parution : 25 juillet 2013

MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

La Nuit de la Détermination (LAYLATUL QADR) est une nuit bénite et très significative dans l'Islam. Sa bénédiction s'explique par plusieurs faits importants qui s'y sont déroulés ; particulièrement la révélation du Saint Coran au Prophète Mouhammad (Paix et Salut sur Lui). DIEU dit dans le Coran :

" Nous l' avons fait descendre (le Coran) par une nuit bénite". (S 44 V3)

Une sourate entière du Coran porte son nom et expose ses avantages, c'est la sourate 97 La destinée " Al Qadr" que voici :

1- Nous l'avons certes fait descendre (le Coran) dans la nuit de la destinée

2- Et qui te dira ce qu'est la nuit de la destinée ?

3- La nuit de la destinée est meilleure que mille mois

4- Au cours de cette nuit descendent les Anges ainsi que l'Esprit(Gabriel) avec toutes sortes de décision, avec la permission de leur SEIGNEUR .

5- Elle est paix et salut jusqu'à l'apparition de l'aube

Cette nuit est donc une nuit de dévotion consacrée par l'Islam. Le Prophète, en expliquant ses bienfaits dit dans une sentence :

"celui qui se dresse dans la nuit de la Destinée (Laylatul Qadr), avec conviction et espérance (pour adorer), se verra absous de ses péchés initiaux".



Ceci montre davantage que c'est une nuit qui a été gratifiée par DIEU à la communauté du Prophète (Paix et Salut sur Lui) car c'est une faveur qui n'a jamais existé dans les communautés antérieures. Quant aux repères permettant de fixer cette nuit dans le temps, quelques divergences existent entre les savants sur le jour exact de sa célébration. Certains avancent la 27ème nuit, alors que d'autres avancent plusieurs autres dont les 21ème, 23ème ou 25ème nuit.

La nuit du LAYLATUL QADR sera célébrée le jeudi 25 juillet prochain par la communauté mouride.

Le Serviteur du Prophète Khadimou Rassoul , a dressé un calendrier perpétuel permettant de déterminer avec exactitude la Nuit de la Détermination à partir du jour de l'apparition du croissant lunaire. Ces éclaircissements sont contenus dans le poème suivant :

CALENDRIER PERPETUEL DE LA NUIT DE LA DETERMINATION (LAYLATUL QADR)

Je cherche la protection auprès de DIEU contre les malices de satan le lapidé.
AU NOM DE DIEU, LE CLEMENT, LE MISERICORDIEUX

- ▶ 1. Retiens, ô toi qui es préoccupé par la Nuit de la Détermination LAYLATUL QADR, de cette versification ce qu'en ont rapporté les maîtres en sciences religieuses
- ▶ 2. Ils sont unanimes qu'elle se situe dans sa seconde moitié (le mois de Ramadan) et ce, quelque soit la date.
- ▶ 3. Si le croissant lunaire du mois sublime de Ramadan apparaît la nuit du LUNDI, ô toi qui comprends
- ▶ 4. la nuit de la détermination correspondra alors à la valeur numérique de la lettre [tâ (9)] qui suit la lettre [yâ (10)] soit la 19ème nuit auprès de CELUI qui guide
- ▶ 5. Mais si le croissant lunaire du mois de dévotion apparaît un MARDI, elle correspondra à la valeur numérique du composé "Hakun" (hâ= 5 Kâf= 20), soit la 25ème nuit
- ▶ 6. Lorsqu'il apparaît un mercredi, celle-ci sera l'équivalent de la somme des valeurs numériques des lettres [zâ (7) après yâ (10)] soit la 17èmenuit
- ▶ 7. Si le croissant lunaire du Ramadan apparaît un JEUDI, la date de celle-ci correspondra à l'équivalent de la valeur numérique du composé alphabétique "Kajun" qui s'écrit avec Jîm [kâf (20) ; jîm (3)], soit la 23ème nuit
- ▶ 8. Mais au cas où le croissant lunaire apparaît un VENDREDI, elle correspondra à la valeur numérique du composé alphabétique "Katun" [kâf (20), tâ (9)], soit la 29ème nuit d'après ce qu'ils ont rapporté
- ▶ 9. Si par contre elle apparaît un SAMEDI, -ô toi mon ami - elle correspondra à la valeur numérique du composé alphabétique "Akun" [Alif (1) ; kâf (20)], soit la 21ème nuit choisis donc celle-ci pour la célébration
- ▶ 10. Enfin, si le croissant lunaire apparaît un dimanche, situe-la donc à la date qui correspond à la valeur numérique du composé alphabétique "Kazun" [kâf (20) ; zâ (7)], soit la 27ème nuit et pour compléter mon propos

Celle-ci (la Nuit de la détermination) selon les dévots correspond toujours à un vendredi de date impaire.

Que la paix et le salut de DIEU soient sur notre Seigneur et Prophète Mouhammad.